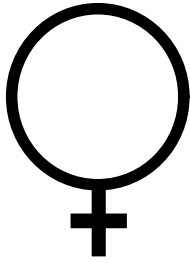


**JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION
CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES
Le 6 décembre 1999**



Pistes d'action

pour éliminer la violence

à l'endroit des femmes

Le 6 décembre a été déclaré la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes* par le gouvernement fédéral en 1991. Cette journée coïncide avec l'anniversaire du massacre de l'École Polytechnique de Montréal au cours duquel 14 jeunes femmes ont tragiquement perdu la vie le 6 décembre 1989.

Cette journée représente ainsi un moment privilégié de s'arrêter afin d'avoir une pensée spéciale pour ces 14 jeunes femmes ainsi que pour toutes les femmes au Canada qui vivent avec la violence au quotidien ou qui ont perdu la vie en raison de celle-ci. C'est également l'occasion de réfléchir aux moyens concrets que chacune et chacun comptent mettre de l'avant afin de prévenir et d'éliminer la violence à l'endroit des femmes au sein de notre société

La violence faite aux femmes est une problématique fort complexe et multidimensionnelle qui requiert nombre de stratégies afin de modifier les attitudes, les valeurs et les systèmes qui contribuent à la maintenir et la perpétuer. Entre autres, notons l'amélioration du traitement judiciaire de la violence à l'endroit des femmes, la mise sur pied de campagnes de sensibilisation et d'éducation contre la violence et le changement des institutions sociales qui contribuent à maintenir les inégalités envers les femmes. Toutefois, tout le monde peut faire sa part. Voici donc quelques suggestions que vous pourriez mettre de l'avant au quotidien afin d'éliminer la violence à l'endroit des femmes dans votre entourage.

Que faire pour mettre fin à la violence faite aux femmes ?

Vous pourriez...

- ✓ vous informer sur la problématique de la violence faite aux femmes et l'abus de pouvoir, ses causes profondes et ses conséquences. **Comment ?** En lisant des articles ou des livres, en écoutant des émissions de radio ou en regardant des documentaires à la télévision sur le sujet.
- ✓ visiter votre bibliothèque municipale ou scolaire, communiquer avec le centre ou le groupe de femmes de votre localité, ou avec Condition féminine Canada afin d'obtenir plus d'information sur le sujet, dont la série de fiches de renseignements produites spécialement pour la *Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes*.
- ✓ visiter le site Web de Condition féminine Canada qui offre des liens à d'autres sites traitant de sujets connexes.
- ✓ questionner vos propres attitudes et comportements face aux autres.
- ✓ remettre en question les stéréotypes sur les rôles socio-sexuels véhiculés à la maison, à l'école, au travail, dans les médias.
- ✓ éviter de rire des farces et des insultes sexistes ou discriminatoires.
- ✓ vous opposer à tout comportement sexiste et à toute tolérance à la violence, y compris celle dans les sports.
- ✓ boycotter les films et les autres médias glorifiant la violence.

- ✓ apprendre à connaître les divers services d'aide pour femmes violentées offerts dans votre communauté ainsi que ceux destinés aux partenaires et aux hommes violents.

Condition Féminine Canada
350 rue Albert, 5^e étage
Ottawa, Ontario
K1A 1C3

Téléphone : (613) 995-7835
ATME : (613) 996-1322
Télécopieur : (613) 943-2386

Site Web : www-swc-cfc.gc.ca

En tant que parents, vous pourriez...

- ✓ aider vos enfants à développer une estime de soi positive en les écoutant, les respectant et en leur offrant du renforcement positif et beaucoup d'amour.
- ✓ leur apprendre à devenir responsable de leurs choix et actions et à en assumer les conséquences.
- ✓ leur enseigner que la violence est un abus de pouvoir et de confiance.
- ✓ leur apprendre que le recours à la force physique et aux insultes est inacceptable dans les relations et qu'il existe d'autres moyens pacifiques de résoudre les conflits ou de gérer leur agressivité.
- ✓ donner l'exemple à vos enfants en appliquant vous-même ces conseils.
- ✓ boycotter l'achat de jouets à caractère violents ou sexistes pour vos enfants.

En tant qu'homme ou garçon, vous pourriez...

- ✓ questionner vos attitudes et façons de traiter les femmes/les filles dans votre entourage et dans la société en général.
- ✓ dénoncer ouvertement tout comportement sexiste et toute tolérance de la violence chez vos amis ou chez les membres de votre entourage.
- ✓ ignorer les autres hommes/gars qui vous ridiculisent ou qui tentent de vous faire sentir inférieur parce que vous dénoncer la discrimination et la violence faite aux femmes/filles.
- ✓ assumer la responsabilité de vos choix et de vos actions.
- ✓ découvrir de nouvelles façons d'exprimer vos besoins et vos sentiments.
- ✓ découvrir de nouveaux moyens pacifiques pour résoudre les conflits ainsi que de nouvelles façons de gérer votre agressivité.
- ✓ cesser d'acheter de revues, des disques compacts ou de louer de vidéos qui renvoient une image négative des femmes en les présentant comme des objets sexuels ou qui les violentent.
- ✓ mettre sur pied un groupe de discussion pour hommes/gars – à l'école, au travail, entre amis, dans la communauté – afin d'échanger sur des sujets qui vous touchent en tant qu'hommes/gars telles les relations interpersonnelles, l'agressivité, la masculinité, la modification de comportements violents, etc.
- ✓ encourager fortement vos amis et connaissances au tempérament violent à chercher de l'aide professionnelle avant qu'il ne passent à l'acte.
- ✓ si vous êtes de tempérament violent, chercher de l'aide professionnelle. Même avec les meilleures intentions, il peut être difficile de modifier des comportements agressifs sans l'aide d'un professionnel ou le soutien d'un groupe d'entraide.

Au sein de votre communauté, vous pourriez...

- ✓ travailler avec d'autres afin de développer de nouvelles ressources pour venir en aide aux femmes violentées ou aux partenaires et aux hommes violents ou pour améliorer celles déjà existantes.
- ✓ exercer de la pression auprès des dirigeants scolaires afin que des cours et des programmes dénonçant le sexisme et la violence sexuelle fassent partis intégrante du curriculum et des activités scolaires, et ce à tous les niveaux.
- ✓ Faire du bénévolat ou donner de l'argent à un centre local d'aide et d'écoute ou à un refuge pour femmes violentées.
- ✓ participer à une campagne nationale ou locale de lutte contre la violence ou en lancer une.

Sources :

Comité canadien sur la violence envers les femmes (1993) *Rapport final : Un nouvel horizon : Éliminer la violence – atteindre l'égalité*, Cinquième partie, p. 109-114.

L'information est également en partie adaptée des fiches de renseignements « Violence: you can make a difference » produites par l'Association canadienne des radiodiffuseurs.